Comité des Fêtes
de Saint-Martin de Boscherville

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 24 AVRIL 2025

Le Bureau et les membres du Comité des fêtes de Saint-Martin de Boscherville se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 24 avril 2025 à 18h30 à La Grange, sur convocation préalablement adressée par mail le 13 mars 2025.

PRESENT(E)S **:**
Bureau : Annette FOUCART, Présidente
Frank COLLIAUX, Vice-Président
Florence GODU, Secrétaire
Elisabeth CORDIER, Secrétaire adjointe
Catherine PHILIPPE, Trésorière

Membres : Colette LETELLIER, Catherine GOURLAIN, Alain BEAUREGARD, Jean-Christian CORDIER , Amandine DONNEFOY

Présents en tant que bénévoles participant activement à l'organisation des manifestations : Thierry CHAUVIN, Laurence SCHULTZE, Chantal COUETIL, Céline PLANTROU

COMMISSION MUNICIPALE :
Madame Sylvie BOURGAIS, Maire et Présidente d'honneur du Comité des fêtes et bénévole active au sein du comité des fêtes.

EXCUSE(E)S POUVOIRS : Marie MALGOUZOU, Luc PAVIOT, Michèle PAVIOT, Morgan BRANDEL,

ABSENTS : Helios AZOULAY - Daniel BACHELET – René CABRELLI – Marielle RUBENS

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la présidente et la secrétaire de séance.

Annette FOUCART préside la séance, Florence GODU exerce les fonctions de secrétaire.

La présidente constate que le quorum est atteint, soit au moins la moitié des membres du comité des fêtes plus un, et que l'assemblée, appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après, peut valablement délibérer :

1. Présentation des membres du comité des fêtes et de son organisation
2. Lecture et approbation des points suivants :
   * Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2024
   * Activité 2024 et quitus à la présidente et à la trésorière
   * Bilan financier 2024, affectation du résultat, prévisionnel 2025, quitus à la présidente et à la trésorière
   * Vote des résolutions
3. Présentation des manifestations 2025
4. Questions diverses
5. Pot de l'amitié

Après un message de bienvenue, Annette Foucart remercie le maire, Sylvie Bourgais, pour sa présence et présente le comité des fêtes et son organisation :

1. **PRESENTATION DES MEMBRES DU COMITE DES FETES ET SON ORGANISATION** :

Annette Foucart présente les membres du bureau et leur fonction, puis les membres actifs et les membres de droit. Rappelons que ces listes correspondent à l'année 2024.

Puis sont présentés les membres bienfaiteurs : Mairie, Département, Métropole, Crédit Agricole, Ecuries du Genetey, Le Manoir de l'Aumônerie, Crédit Mutuel, Familles & Commerçants Boschervillais.

Sylvie Bourgais , maire, est présidente d'honneur et Isabelle Pesquet conseillère déléguée est chargée de l'interface avec les associations.

2. ACTIVITES 2024

a) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 Avril 2024

La présidente demande aux membres du comité des fêtes s'ils ont des remarques sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 Avril 2024. Rappelons que ces documents ont été adressés par mail les jours précédents afin que chacun en prenne connaissance. Aucune remarque n'est apportée.

b) LES ANIMATIONS

- **Les randonnées**

Le comité des fêtes enregistre 64 personnes inscrites réparties sur 2 groupes de randonneurs :

Le groupe du dimanche matin, pour des randos de 10 à 12kms entre forêt, mer et pique-nique, géré par Colette LETELLIER et le groupe des lundis après-midi et jeudis matin géré par Béatrice MONVILLE pour des sorties locales autour de St Martin, St Pierre de Manneville, forêt de Canteleu entre autres.

Ces adhésions représentent, en 2024, pour la section randonnée un montant de 960€. Les dépenses s'élevant à 892,74€. La cotisation est de 15€ pour l'année avec une première randonnée « test » gratuite.

- **Le salon de peinture et de sculpture**

Michèle PAVIOT et son équipe ont accueilli 21 artistes à ce salon de peinture et sculpture. Environ 300 visiteurs sont venus admirer les œuvres.

Annette Foucart rappelle le fonctionnement du Bureau SMB Art avec Michèle Paviot, qui assure la présidence accompagnée des membres, Françoise Angot-Lacoste, Babeth Cordier, Loïc Hervé, Guy Pelvillain et Annette Foucart.

Invités d'honneur :

- Nadiejda Mouly pour la sculpture et ses faux bronzes
- Jean-Louis Vautier pour ses acryliques

Recettes : 1629,00 €, essentiellement liées à la vente de catalogues et à la rétrocession des artistes sur la vente des œuvres.

Dépenses : 1107,61 €, concernent pour la plus grande part, la communication avec l'impression des catalogues et des flyers.

- **Vide-grenier, vide-dressing, puériculture et jouets**

Avec peu de participants ces dernières années et le manque de bénévoles pour assurer les permanences, ces 3 animations ont été regroupées sur une seule journée. Le résultat est tout aussi satisfaisant car si nous faisons une moyenne de ces 3 animations sur 5 ans nous obtenons 657,82€. Le résultat de cette année est de 696,03€.

- **Expo 2 roues motorisés**

Participation d'une quinzaine de véhicules pour cette exposition orchestrée par Jean-Christian Cordier. Vespa, solex, harley ou encore BMW ont suscité l'intérêt des visiteurs. Malheureusement Jean-Christian Cordier avoue qu'il est difficile de faire venir des exposants, ceci étant probablement lié aux nombreuses manifestations du même type et plus connues dans les environs.

- **Les mardis de juin**

Une manifestation toujours très attendue qui rassemble des visiteurs toujours plus nombreux. Les artisans/créateurs semblent moins intéressés par notre marché, les visiteurs venant essentiellement pour partager un moment de convivialité et manger ensemble. La recette de la buvette est bien sûr élevée mais à noter cette année des charges importantes : location mensuelle du camion frigo pour un montant de 2600€, une partie du feu d'artifice 3162€, -*l'autre partie, pour un montant de 3000€ ayant été financée par la mairie*- la location des barnums 730€ et bien sûr l'achat des boissons. Ce qui fait malgré une recette de 18326,80€, un solde de 5 179,48€.
La question de la sécurité est également soulevée compte-tenu du nombre de visiteurs toujours plus important, en particulier sur le dernier mardi avec le feu d'artifice qui a attiré pas loin de 1000 personnes. A la demande d'Annette Foucart auprès de la mairie, le passage de la gendarmerie 2 à 3 fois dans la soirée sur chaque mardi a été constaté.

- **Le salon des artistes Boschervillais**

Chaque année, de nouveaux artistes boschervillais rejoignent les exposants pour ce salon qui rencontre un réel succès. 18 artistes nous ont présenté leurs œuvres et nous avons pu également compter sur la participation de Christèle CADORET qui nous a accompagnés en ouvrant son atelier au public et en exposant quelques œuvres à la salle des fêtes.
Nous avons également accueilli 4 jeunes artistes. Suite à une forte demande, nous prévoyons de leur dédier à nouveau un espace et si possible une animation (atelier peinture par exemple).
L'animation de ce salon ne nous permet pas de recueillir une recette importante mais l'idée est de faire connaître les artistes boschervillais, leurs talents, et d'échanger ensemble lors de ces beaux moments de convivialité.

- **Animation jeunesse**

Cette année, 82 enfants se sont inscrits pour rencontrer la Famille Adams. Avec 5 stands, 8 animateurs et plusieurs sessions d'animations réparties sur 2 après-midi, les enfants ont terminé leur parcours par un goûter et une barbe à papa. Bien que les bénévoles soient particulièrement créatifs et très actifs en terme de décoration, nous avons toujours quelques dépenses à prévoir. Aussi avons-nous remis le tarif au prix de 10€ par enfant ce qui nous paraît raisonnable comparé, par exemple, à une pêche aux canards qui dure 2mn et offre un très modeste cadeau pour 5€.

- **Le marché de Noël**

40 exposants répartis sur les 2 salles (la grange et la salle des fêtes) ont rencontré, sur les 2 espaces, plus de 700 visiteurs. Benjamin, Marie et leur calèche ont transporté d'une salle à l'autre, sur ce week-end 450 personnes.

- **Le village de Noël**

Une météo très capricieuse nous a obligés à déplacer cette animation dans la salle des fêtes. Cela n'a pas empêché les boschervillais de venir très nombreux accompagnés de leurs enfants. Notre stand de loisirs créatifs autour des décorations de noël s'est trouvé envahi et nos 4 bénévoles ont eu quelques difficultés à suivre le mouvement. Une expérience dont nous devrons tirer les enseignements.
Le passage du père noël a toujours autant de succès !!

c) BILAN ANNEE 2024 et AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir cédé la parole aux membres du comité des fêtes pour d'éventuelles questions ou remarques sur les activités 2024, Annette FOUCART invite Catherine PHILIPPE, Trésorière, à commenter le bilan 2024 ainsi que le prévisionnel 2025.

Annette FOUCART remercie la mairie pour son aide et son soutien, telles que la mise à disposition des salles, des matériels et des employés communaux (pour les montages et démontages des barnums, ainsi que les démarches administratives, etc…). Elle remercie également la mairie et la commission subventions représentée par Isabelle Pesquet, pour la subvention de 3000€ accordée en 2024 ainsi qu'en 2025 au profit du comité des fêtes.

Le résultat fait apparaître un montant total positif de 16 692,78€ au 31 Décembre 2024 se répartissant comme suit.

DU 1er JANVIER AU 31-déc.-24	TOTAL RECETTES	TOTAL DEPENSES	RESULTATS
RANDONNEES	960,00 €	892,74 €	67,26 €
SMB ART	1 629,00 €	1 107,61 €	521,39 €
VIDE-GRENIER + VIDE-DRESSING + PUERICULTURE	1 989,38 €	1 293,35 €	696,03 €
MARDIS DE JUIN	18 326,80 €	13 147,32 €	5 179,48 €
POM POM POM 2023	0,00 €	1 307,98 €	-1 307,98 €
SALON DES ARTISTES BOSCHERVILLAIS	139,00 €	235,10 €	-96,10 €
ANIMATIONS JEUNESSE	747,00 €	298,85 €	448,15 €
MARCHE DE NOEL 2024	1 504,75 €	1 199,04 €	305,71 €
VILLAGE DE NOEL 2024	2 472,00 €	2 290,82 €	181,18 €
FONCTIONNEMENT			
SUBVENTION MAIRIE	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
DON	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS SUM UP	0,00 €	113,94 €	-113,94 €
FRAIS Banque Postale	19,99 €	129,48 €	-109,49 €
FRAIS CREDIT AGRICOLE	0,00 €	58,00 €	-58,00 €
MAIF cotisation 2024	0,00 €	301,11 €	-301,11 €
Réception	0,00 €	20,81 €	-20,81 €
Timbres	0,00 €	30,69 €	-30,69 €
Fournitures bureau	0,00 €	307,66 €	-307,66 €
SITE INTERNET	0,00 €	99,60 €	-99,60 €
FNCOF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais généraux	0,00 €	4 246,18 €	-4 246,18 €
	30 787,92 €	**27 080,28 €**	**3 707,64 €**

TRESORERIE AU 31/12/2024	
BANQUE POSTALE	0,00 €
CREDIT AGRICOLE	14 642,42 €
RECETTES NON ENCAISSEES	362,20 €
DEPENSES NON ENCAISSEES	-1 284,46 €
PAYE D'AVANCE	1 937,25 €
ERREUR ENCAISSEMENT/F.GODU	-668,08 €
ERREUR ENCAISSEMENT AFOUCART	53,95 €
CAISSE	1 649,50 €
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/24	**16 692,78 €**

d) PREVISIONNEL 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
RANDONNEES	1000	900	100
SOIREE MAGIE	2600	6900	-4300
SALON DE PEINTURE SMB ART	1500	1000	500
VIDE-GRENIER	1300	1000	300
MARDIS DE JUIN	16000	13000	3000
SALON ARTISTES BOSCHERVILLAIS	100	100	0
ANIMATIONS JEUNESSE	700	200	500
MARCHE DE NOEL	1800	1400	400
VILLAGE DE NOEL	2000	1500	500
FONCTIONNEMENT			
SUBVENTION MAIRIE	3000		3000
DONS		100	- 100
SITE INTERNET		99	- 99
FNCOF		99	- 99
CREDIT AGRICOLE		60	- 60
MAIF		500	- 500
SUM UP		240	- 240
RECEPTION		1000	- 1000
AFFRANCHISSEMENT		200	- 200
FOURNITURES BUREAU		500	- 500
FRAIS GENERAUX		1202	- 1202
TOTAL	**30000**	**30000**	**0**

L'assemblée générale procède ensuite au vote des résolutions avec 14 votants dont 4 pouvoirs :

➔ **1ère résolution**

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 19/04/2024
Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0
La résolution est adoptée à l'unanimité.

➔ **2e résolution**

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité 2024
Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0
La résolution est adoptée à l'unanimité.

➔ **4e résolution**
Approbation du rapport financier pour l'année 2024 et affectation du résultat
Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0
La résolution est adoptée à l'unanimité.

➔ **5e résolution**
Approbation du prévisionnel 2025
Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0
La résolution est adoptée à l'unanimité

➔ **6e résolution**
Quitus à la présidente et au trésorier pour la gestion de l'association
Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0
La résolution est adoptée à l'unanimité.

◦ ◦

Après avoir rappelé le programme de l'année 2025, la présidente remercie l'équipe pour son soutien et son dynamisme et rappelle combien elle apprécie de travailler ensemble.
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00.
En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente et la secrétaire de séance.

Fait à Saint-Martin de Boscherville le 17 juillet 2025

Annette FOUCART
Présidente,

Florence GODU
Secrétaire,

Bilan général du 01/01/23 au 31/12/23 & Affectation du résultat

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
RANDONNEES	990,00 €	1 176,07 €	-186,07 €
VIDE DRESSING	350,50 €	129,59 €	220,91 €
JARDIN EN EVEIL	204,00 €	18,27 €	185,73 €
PIERRES EN LUMIERE	506,50 €	257,00 €	249,50 €
SMB ART	1 415,25 €	1 740,02 €	-324,77 €
FETE DU VILLAGE	1 904,00 €	3 683,00 €	-1 779,00 €
VIDE GRENIER & EXPO 2 ROUES MOTORISES	1 136,80 €	303,19 €	833,61 €
ARMADA	2 877,00 €	2 320,75 €	556,25 €
MARDIS DE JUIN	16 040,10 €	10 782,41 €	5 257,69 €
L HEURE DES RECOLTES	1 420,60 €	659,77 €	760,83 €
POM POM POM POOOOM	4 000,00 €	8 293,04 €	-4 293,04 €
ATELIER D ARTISTES	205,20 €	324,24 €	-119,04 €
PUERICULTURE	195,00 €	0,00 €	195,00 €
SECTION JEUNESSE	459,00 €	433,44 €	25,56 €
MARCHE DE NOEL	1 657,50 €	969,38 €	688,12 €
VILLAGE DE NOEL	3 214,91 €	2 935,88 €	279,03 €
FONCTIONNEMENT			
SUBVENTION MAIRIE	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
DON	0,00 €	150,00 €	-150,00 €
FRAIS SUM UP	0,00 €	88,22 €	-88,22 €
FRAIS Banque Postale	0,00 €	95,90 €	-95,90 €
FRAIS CREDIT AGRICOLE	0,00 €	58,00 €	-58,00 €
MAIF cotisation 2022	0,00 €	280,65 €	-280,65 €
Réception	0,00 €	98,43 €	-98,43 €
Timbres	0,00 €	13,92 €	-13,92 €
Fournitures bureau	0,00 €	266,90 €	-266,90 €
SITE INTERNET	0,00 €	99,60 €	-99,60 €
FNCOF	0,00 €	99,00 €	-99,00 €
Frais généraux	0,00 €	4 802,61 €	-4 802,61 €
	39 576,36 €	**40 079,28 €**	**-502,92 €**

Bilan général & Affectation du résultat

COMITE DES FETES SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE		
TRESORERIE AU 31/12/2023		
BANQUE POSTALE AU 31/12/23	823,13 €	
CREDIT AGRICOLE AU 31/12/23	12 046,03 €	
RECETTES NON ENCAISSEES AU 31/12	50,00 €	
DEPENSES NON ENCAISSEES AU 31/12	-438,46 €	
LIVRET A AU 31/12	28,22 €	
CAISSE AU 31/12	538,93 €	
SACEM pom pom pom	-1 307,98 €	
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/23	11 739,87 €	

PREVISIONNEL 2024

BUDGET PREVISIONNEL 2024	RECETTES	DEPENSES	résultats
RANDONNEES	1000	1000	0
SALON PEINTURE ET SCULPTURE	1000	1000	0
VIDE-DRESSING/VIDE-GRENIER/PUERICULTURE	1600	1300	300
MARDIS DE JUIN	17000	14755	2245
ATELIERS ARTISTES	200	900	-700
ANIMATION JEUNESSE	900	400	500
MARCHE DE NOEL	1800	1700	100
VILLAGE DE NOEL	3000	3000	0
FONCTIONNEMENT			
SUBVENTION MAIRIE	3000		3000
SITE INTERNET		99	-99
FNCOF		99	-99
cotisation ADISPO Banque Postale		200	-200
CREDIT AGRICOLE		60	-60
MAIF cotisation 2024		281	-281
SUM UP		200	-200
RECEPTION		300	-300
AFFRANCHISSEMENT		150	-150
FOURNITURES BUREAU		400	-400
DON		150	-150
PETIT MATERIEL		306	-306
FRAIS GENERAUX		3200	-3200
	29500	29500	0

Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2024